



CANADA

# Débats du Sénat

---

1<sup>re</sup> SESSION • 38<sup>e</sup> LÉGISLATURE • VOLUME 142 • NUMÉRO 58

---

**LA REGRETTÉE HONORABLE LOIS E. HOLE, O.C.**

**Prix décerné à titre posthume**

**Déclaration de**

**l'honorable Claudette Tardif**

**Le mercredi 11 mai 2005**

## LE SÉNAT

Le mercredi 11 mai 2005

### LA REGRETTÉE HONORABLE LOIS E. HOLE, O.C.

#### PRIX DÉCERNÉ À TITRE POSTHUME

**L'honorable Claudette Tardif :** Honorables sénateurs, le 5 mai dernier, j'ai eu le privilège et l'honneur d'assister, à Toronto, à la soirée de reconnaissance organisée par The Learning Partnership, un organisme à but non lucratif voué à l'avancement de l'éducation publique au Canada. Au cours de la cérémonie, un prix a été décerné à la regrettée Lois Hole, ancienne lieutenant-gouverneure de l'Alberta, qui nous a quittés en janvier.

J'ai eu le bonheur d'avoir bien connu Mme Hole et le privilège de recevoir cette distinction au nom de sa famille m'est revenu.

À travers cet hommage posthume, les éducateurs du Canada ont voulu magnifier la contribution de Mme Hole à l'éducation à travers le pays. Elle-même conseillère scolaire pendant une vingtaine d'années, puis chancelière de l'Université de l'Alberta, Lois Hole fut une alliée infatigable de l'éducation publique. La promotion de l'alphabetisation était prioritaire pour elle, car elle croyait qu'il n'était jamais trop tard pour apprendre.

Son engagement s'étendait également avec la même ferveur à la défense des enfants, des soins publics de santé et des plus démunis de notre société. De plus, elle était très active dans la protection de l'environnement et de la culture.

La foi de Mme Hole dans les avantages du bilinguisme était sans faille. Elle a été en ce sens un appui de taille aux programmes d'immersion française à l'action de Canadian Parents for French ainsi qu'à l'oeuvre de la Faculté Saint-Jean.

[Traduction]

En acceptant le prix au nom de Son Honneur la regrettée Lois Hole, j'ai été frappé une fois de plus par l'engagement et le dévouement avec lesquels cette femme exceptionnelle embrassait la cause de l'éducation. Elle était aimée de tous les Albertains, quelle

que soit leur classe sociale, leur race, leur religion ou leur idéologie. Qu'ils viennent d'enseignants, de bibliothécaires, de gens d'affaires ou de journalistes, les témoignages concordent : la lieutenant-gouverneure était absolument convaincue de la valeur intrinsèque du savoir et du pouvoir de transformation de l'éducation, tant sur la vie des individus que sur la société.

Championne infatigable de l'alphabetisation, elle a donné son temps sans compter dans les rapports qu'elle entretenait partout dans la province avec les enfants dans les écoles et les bibliothèques, même à titre de lieutenant-gouverneure. Les sourires et les étreintes de Son Honneur ont donné espoir et encouragement à des milliers d'élèves albertains, allant du lecteur hésitant de 6<sup>e</sup> année à l'étudiant universitaire sur le point d'être diplômé.

Honorables sénateurs, je termine en vous laissant ces paroles qu'a prononcées Son Honneur elle-même :

Le coeur et l'âme de l'Alberta ne résident ni dans la richesse de ses terres agricoles, ni dans la majesté de ses Rocheuses, ni dans la valeur de ses champs pétrolifères, ni dans la vitalité de ses villes. Aussi importantes et impressionnantes que soient ces caractéristiques, c'est pourtant dans notre population que résident ce coeur et cette âme.

Honorables sénateurs, on ne peut trouver meilleur exemple du coeur et de l'âme de l'Alberta que dans la vie de la regrettée honorable Lois E. Hole.

[Français]

C'est ma première déclaration dans cette Chambre. Je suis très heureuse de l'avoir consacrée à dire ma reconnaissance et mon respect à cette grande dame avec qui j'ai en commun mon attachement à l'éducation et à l'Alberta. A l'instar de plusieurs Albertains, Lois Hole continuera d'être pour moi une source d'inspiration inépuisable.